

## Questions orales

[Traduction]

## LES TRANSPORTS

PROPOSITION D'ACCÉLÉRATION DE L'ÉTUDE DES REQUÊTES RELATIVES AU PROJET DE SUPERPOSITION DES PASSAGES—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, je demande à soulever une question très urgente aux termes de l'article 43 du Règlement. Étant donné le tragique accident survenu à un passage à niveau à Toronto vendredi dernier, en partie à cause du retard de la Commission canadienne des transports à approuver les projets de passages étagés de la Commission de la voirie du Grand Toronto, je propose, avec l'appui du député de York-Simcoe (M. Stevens):

Que la Chambre ordonne au ministre des Transports de faire en sorte que la Commission canadienne des transports tranche immédiatement toutes les requêtes en suspens relatives aux projets de superposition des passages, de chercher la cause des retards au sujet de cette requête et d'autres et d'en transmettre les résultats à la Chambre.

**M. l'Orateur:** La motion ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROPOS DE M. PORTER AU SUJET DES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LES VUES DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures étant absent, monsieur l'Orateur, j'aimerais interroger le premier ministre au sujet de la déclaration de l'ambassadeur, M. Porter. Selon lui, nos rapports avec les États-Unis se seraient détériorés, depuis deux ans, au point que le Canada passerait pour un pays suspect, sinon hostile, dans certains milieux américains importants. Ce point de vue exprimé par l'ambassadeur, M. Porter, surprend-il le premier ministre, ou est-il confirmé par les renseignements que le gouvernement reçoit de nos propres services diplomatiques?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, cette question me surprend, tant par son fond que par sa forme. N'ayant pas eu le texte de la déclaration de l'ambassadeur sous les yeux, je ne saurais porter de jugement définitif à son égard; cependant, je m'étonne certes qu'un diplomate aussi expérimenté que M. Porter n'ait pas trouvé d'autres voies pour faire connaître ses vues, s'il les croit fondées.

**M. Cossitt:** Votre problème, c'est que vous êtes antiaméricain.

**M. Trudeau:** Je suis donc étonné de la forme de cette question, et je répète que je n'ai pas vu le texte de la déclaration de l'ambassadeur Porter. J'espère pouvoir en prendre connaissance très bientôt.

Quant au fond, nous n'ignorons certes pas les problèmes en voie de solution entre nos deux pays, et savons qu'il y a eu, qu'il y aura et qu'il y a présentement divers points épineux que nous nous employons toujours à surmonter.

[M. l'Orateur.]

Quant à la portée générale de la question, la réponse la plus honnête à faire c'est de dire que j'ai rencontré le président Ford à trois reprises cette année et ai discuté très longuement avec lui lors de ces rencontres et en d'autres occasions, par téléphone. Le secrétaire d'État Kissinger nous a rendu visite il y a peu de temps, et a déclaré tant en public qu'en privé que nos relations étaient excellentes. Je suis, je l'avoue, assez étonné du ton des commentaires qu'on prête à l'ambassadeur Porter, et je dois dire qu'ils ne correspondent en rien à ce que le président ou le secrétaire d'État m'ont dit.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je suis sûr que sommes tous d'accord sur l'importance de la question. Ce que je veux savoir surtout, c'est si le gouvernement du Canada peut nous informer de la teneur des opinions ou des renseignements qu'il reçoit de ses propres services diplomatiques aux États-Unis. Confirment-ils ou réfutent-ils, d'une façon ou d'une autre, les opinions exprimées par l'ambassadeur? Si le premier ministre a besoin de faire des vérifications, compte-t-il, soit en personne soit par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, se renseigner auprès des représentants canadiens aux États-Unis afin de confirmer ou d'infirmer l'impression qu'a maintenant le premier ministre au sujet de nos relations diplomatiques avec ce pays?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je croyais avoir déjà répondu à cela. Pour être plus précis, permettez-moi d'ajouter que je me suis entretenu la semaine dernière avec M. Warren, notre ambassadeur à Washington, sur d'autres questions, et que nous n'avons pas parlé de ce genre d'observations. Je répète que les observations de l'ambassadeur Porter ne correspondent nullement à ce que j'ai appris du président Ford, du secrétaire d'État Kissinger ou de notre ambassadeur. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés qui se posent sans cesse, mais nous essayons d'y trouver des solutions. La Chambre sait que depuis la fondation de nos deux pays, des problèmes se sont constamment posés mais ils ont été résolus grâce au dialogue, et c'est ainsi que je conçois la nature de nos relations, et non de la façon que l'ambassadeur Porter aurait soulignée.

L'INVITATION D'UN COMITÉ DU CONGRÈS DES É.-U. POUR UNE EXPLICATION DE LA LOI CANADIENNE SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER—LES MOTIFS DU REFUS

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, puisque le premier ministre a mentionné les vues que lui ont exprimés le président Ford et le secrétaire Kissinger il sait peut-être que l'ambassadeur M. Porter, parlait autant des media que du gouvernement, et surtout du Congrès. Je me demande si le premier ministre sait que le sous-comité économique mixte (Sénat et Communes) des affaires inter-américaines se réunit demain et mercredi, surtout pour étudier notre loi sur l'examen de l'investissement étranger, et que le personnel a demandé à notre gouvernement de présenter des instances, ce qu'il a refusé de faire jusqu'ici, même si des hommes d'affaires éminents de la scène canadienne doivent comparaître devant le sous-comité ces jours prochains. Le premier ministre nous dirait-il pourquoi il a été décidé de ne pas comparaître pour expliquer cette loi importante à l'organisme législatif américain?